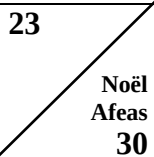


Novembre 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matières résiduelles 	Recyclage 	Encombrants 				1
2 Heure normale Élection scolaire	3 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	4 Vestiaire (13h30 à 17h30) Âge d'or Yoga Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	5 	6	7	8
9	10	11 Vestiaire Biblio Yoga Âge d'or Jour du Souvenir Mairie fermée	12   Résidus verts	13 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo-Théroux, à partir de 8h)	14 Patin libre (13h30 à 15h)	15
16	17 Date limite d'inscription dépouillement de Noël	18 Vestiaire Biblio Âge d'or Yoga Vaccination antigrippale (9h à 15h, salle Léo-Théroux)	19 Résidus verts	20	21 Soirée Âge d'or	22
23  Noël Afeas 30	24	25 Vestiaire Yoga Biblio Âge d'or	26  	27	28	29


Desjardins
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES
 • Sainte-Victoire • Saint-Ours
 • Saint-Aimé • Saint-Robert
 • Saint-Louis • Yamaska

Téléphone : **(450) 746-4646**
 Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



Volume 10 - Numéro 9

Novembre 2014

NOVEMBRE EST UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR!

À la suite des beaux souvenirs de l'été et de ces merveilleuses vacances à se reposer tout en profitant des jours ensoleillés, le mois de novembre, s'installe avec sa fraîcheur et ses matins de plus en plus sombres et frileux. L'air parfois causé par les grands vents du nord est un signe familier qui nous revient à cette période de l'année. L'arrivée de la première gelée, au grand bonheur de nos agriculteurs, annoncera la récolte de leur labeur. Novembre, apporte du bon temps passé dans notre cocon douillet, de bonnes tout en écoutant nos émissions télévisées préférées. Quel plaisir de se réunir en famille pour se raconter notre journée dans le confort d'un fauteuil enveloppant! Il est réconfortant ce mois de novembre pour toutes ces raisons et pour bien plus.

RETOUR AU FLEUVE **Le Saint-Laurent, si fabuleux et si fragile**

*Une question se pose : Qualité de vie pour nous tous...une équation réalisable? Vous souvenez-vous de l'époque des bateaux blancs à vapeur qui, jusque dans les années 1960, ont marqué le développement des croisières sur le Saint-Laurent et celui de la villégiature dans la région de Charlevoix? Et que dire de la tradition des baignades qui existaient sur les berges sablonneuses de ce majestueux cours d'eau. De tout temps, les êtres humains ont entretenu un contact étroit avec le fleuve que les Amérindiens appelaient «Rivière qui marche». De l'agriculture à l'industrie, en passant par les activités récréatives, le Saint-Laurent est l'épine dorsale de l'histoire et du développement du Québec et même du reste de l'Amérique du Nord. Ses paysages fabuleux ont toujours fasciné les touristes et les villégiateurs. **Les routes bleues vous attendent!** Le Saint-Laurent façonne notre culture notre identité et pour s'en occuper, il faut apprendre à le connaître et se l'approprier.*

Pour répondre à la question du début dans l'affirmatif, grands et petits, aînés et adolescents, se doivent d'être des agents de changements en se prenant en charge et en s'exprimant sur les grands enjeux qui les concernent. Quel que soit notre âge, on ne doit jamais abandonner et ne jamais s'abandonner.

Par Marie-Josée Auclair, écologiste.

Nicole Bouchard, pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Date de tombée

pour la prochaine édition : 12 novembre 2014

Prochaine parution : 28 novembre 2014

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributed.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianeibeau202@hotmail.com

Johanne Lépine 450 789-0209
jlepine@glavocates.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Karine Lussier
450 880-0712

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
Tél : 450 788-2260
Fax : 450 788-2269

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**

188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0



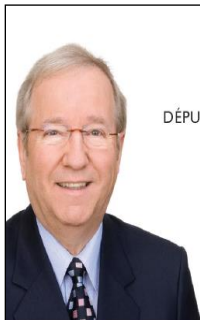
Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca

www.armurerieyamaska.com

Jean-Yves Beauchamp
(450) 789-0028

Armurerie Yamaska

Sur rendez-vous seulement

LA PROPRIÉTÉ
À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!

Garderie les minuscules

445, route Marie-Victorin
St-Gérard-Majella

Garderie en milieu familial
4 places disponibles 0-5ans
Propriétaire : Karine
Tél. : 450 789-0038



Sûreté du Québec

MRC de Pierre-De Saurel

Chronique policière

Novembre 2014



CAPACITÉS DE CONDUITE AFFAIBLIES

La conduite d'un véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool est interdite, soit lorsque le taux d'alcoolémie est supérieur à la limite prescrite par la loi qui est de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang pour tous les conducteurs. De plus, les personnes âgées de 22 ans et moins sont assujetties à la tolérance zéro. Il est aussi interdit de conduire avec les capacités affaiblies par la drogue.

Un conducteur arrêté se fait suspendre sur le champ son permis de conduire pour une période de 90 jours et si son taux d'alcoolémie est supérieur à 160mg, son véhicule est saisi 30 jours, en plus d'être passible d'accusations en vertu du Code criminel.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- Vous êtes obligé de fournir un échantillon d'haleine si un policier vous le demande. Si vous refusez, vous commettez une infraction au Code criminel. Si vous êtes reconnu coupable, vous subirez les mêmes conséquences que si vous aviez été accusé de capacité de conduite affaiblie;
- Les drogues affectent votre capacité à conduire même si vous croyez que leurs effets se sont dissipés;
- Certains médicaments, qu'ils soient disponibles sous prescription ou en vente libre, peuvent affecter votre capacité à conduire. Renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé;
- Si vous consommez alcool et drogues lors d'une même occasion, vous augmentez considérablement le risque d'être impliqué dans une collision;
- Près de 25 % des conducteurs qui ont perdu la vie dans une collision de la route avaient consommé des drogues;
- L'alcool est responsable de 30 % des décès, de 18 % des blessés graves et de 5 % des blessés légers sur les routes du Québec chaque année.

Les policiers de la Sûreté du Québec seront très présents sur les routes à l'approche des fêtes afin de vérifier l'état des conducteurs. Si vous prévoyez consommer, ne conduisez pas, faites-vous raccompagner.

Source : Site de la Sûreté du Québec

LUCIE POIRIER

Responsable des relations avec la communauté

Sûreté du Québec

MRC de Pierre-De Saurel

450-743-7947 poste 111

lucie.poirier@surete.qc.ca



Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 8 septembre 2014

CARRÉS DE SABLE – PARC LÉO-THÉROUX ET
PARC LÉO-GUILBAULT

Il est proposé par Mme Diane De Tonnancourt, appuyé par M. Alain Crevier et résolu de procéder aux travaux de réparation des carrés de sable situés au Parc Léo-Théroux et au Parc Léo-Guilbault au montant de 4 960\$ plus taxes.

Il est proposé par M. Léo-Paul Desmarais, appuyé par Mme Johanne Lépine et résolu de retenir les services de la compagnie Marquage et Traçage du Québec pour le traçage de lignes sur les chemins municipaux pour un total d'environ 31 km ainsi que pour le traçage de cinquante (50) lignes d'arrêt au montant de 6 644,41 \$ taxes incluses.

LUMINAIRES DÉFECTUEUX

Si vous voyez une lumière de rue défectueuse, veuillez noter le numéro civique de la propriété la plus près.

Communiquez cette information à la municipalité au 450 789-2489.

Compteur d'eau

Vous recevrez bientôt par la poste votre «Relevé de compteur d'eau». Veuillez inscrire votre lecture de compteur d'eau et le **retourner** au bureau municipal **le plus rapidement possible**. Si toutefois les relevés n'ont pas été retournés avant le 31 décembre, l'inspecteur municipal ira prendre la lecture du compteur.

CAMPAGNE ANNUELLE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE GRATUITE 2014-2015 (SELON LA CLIENTÈLE VISÉE)

Mieux vaut prévenir! La grippe se propage facilement. La saison hivernale nous amène son lot de rhumes, de gripes et de pneumonies. Nous vous offrons la possibilité de prévoir ses désagréments avec la campagne annuelle de vaccination antigrippale offerte par le CSSS Pierre-De Saurel.



Quand ? **MARDI 18 NOVEMBRE**
 9h00 à 15h00

Où ? **SALLE LÉO-THÉROUX,**
 45, rue Cardin, Yamaska

NOTES:

- Les personnes qui ne sont pas visées par la vaccination gratuite pourront recevoir le vaccin au **coût de 20 \$**.
- Nous suggérons aux personnes qui se présentent aux cliniques de vaccination d'apporter la carte d'assurance maladie et si possible, la carte rouge de l'Hôtel-Dieu de Sorel.

**Vous pouvez consulter notre site internet du
CSSS Pierre-De Saurel :**

www.pierredesaurelensante.com

**SI VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATION
CONCERNANT VOTRE SANTÉ, VEUILLEZ
COMMUNIQUER : À INFO-SANTÉ AU 811**

Organismes

Aféas

Avec le Noël-Aféas , on fête le dimanche 30 novembre, dès 11h30 au 137, rue Principale!



À la suite du copieux brunch communautaire, le **Duo Ma-J. de Louiseville** sera sur place avec chants variés : Ballades, populaires, rétro, country, à répondre etc. Il y en aura pour tous les goûts. De plus, le musicien André Bergeron participera et fera les frais d'accompagnement. Dans une ambiance festive du temps des fêtes, des cadeaux seront remis à tous les participants.

Pour la 18^e campagne de sensibilisation contre la violence, nous porterons le ruban blanc, dans le cadre de **l'activité OPÉRATION TENDRE LA MAIN**. Nous tenons **grandement à votre présence, membres et conjoints!** Les généreuses téléphonistes communiqueront avec vous au moment opportun et votre réservation sera considérée comme un paiement dû au montant de 16\$.

Bravo à notre Association!

L'Afeas de Yamaska, lors du congrès provincial, tenu à Rimouski en août dernier, a reçu un certificat **Bronze** pour son membership et ses réalisations.



Tisser des liens avec le tissage!

Au local du centre communautaire, voyez la réalisation des merveilleuses pièces effectuées par les tisserandes. La collaboration et le travail d'équipe développent des amitiés dans une atmosphère de plaisir et de détente. Vous avez le goût d'en faire partie et de découvrir un talent? Offrez-vous une formation avec une professeure expérimentée!



Pour info : 450 789-2175.

Nouvelles arrivantes, aidez-nous à défendre vos droits et ceux de votre famille!

L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (Afeas) Yamaska a le bonheur de participer à la composition des paniers d'accueil de la municipalité. Nous avons hâte de vous connaître, femmes **nouvellement établies à Yamaska**, avec des soirées mensuelles enrichissantes, des conférences diversifiées ou des rencontres-repas. Agrandissez notre cercle et **cela tout à fait gratuit pour la saison 2014-2015!!! N'hésitez plus et composez le 450 789-2175 ou 450 789-2671.**

Soyons fières de notre appartenance à l'Afeas et rassemblons-nous pour mieux avancer!

Diane Bibeau, présidente

Nouvelle réglementation dans la gestion des matières résiduelles (suite)

Le règlement en bref

Le tri à la source des matières résiduelles est obligatoire. Chaque catégorie de matière doit être mise dans le contenant adéquat. Il est interdit de mettre une matière dans un contenant autre que le contenant dédié à cette matière. Le cas échéant, un billet de courtoisie sera émis par la MRC afin d'aviser l'occupant de cette situation. Après deux billets de courtoisie adressés aux occupants d'une même unité d'occupation pour défaut de tri à la source des matières, les contenants où des matières non admissibles sont constatées ne seront pas vidés.

Les propriétaires d'immeubles doivent doter leurs propriétés de contenants (bacs ou conteneurs) en quantité suffisante, et ce, pour chaque catégorie de matières. Un service d'accompagnement des propriétaires sera offert par la MRC sur le choix des contenants, leurs nombres et leurs emplacements. L'annexe 1 du règlement précise d'ailleurs une série d'actions qui seront posées pour les immeubles ne disposant pas d'un nombre minimal de contenants pour les matières recyclables. Au terme d'un certain délai, des amendes par collecte pourraient être imposées aux propriétaires ne s'étant toujours pas conformés.

Des constats d'infraction pourront aussi, dorénavant, être délivrés par la MRC. Le responsable de l'application du règlement est autorisé à visiter à toute heure raisonnable toute propriété située sur le territoire de la MRC. Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une propriété doit lui permettre l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants. Toute personne qui refuse l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants ou tente de le faire, injurie ou incommoder le responsable commet une infraction. Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible :

Pour une première infraction :

- D'une amende minimale de **200 \$** et maximale de **1000 \$**, si le contrevenant est une personne physique;
- D'une amende minimale de **400 \$** et maximale de **2000 \$**, si le contrevenant est une personne morale;

Pour une récidive :

- D'une amende minimale de **400 \$** et maximale de **2000 \$**, si le contrevenant est une personne physique;
- D'une amende minimale de **800 \$** et maximale de **4000 \$**, si le contrevenant est une personne morale;

Il est important de souligner que la MRC privilégiera une approche ultime de sensibilisation auprès des propriétaires d'immeubles à logements. En effet, le règlement prévoit une phase d'adhésion volontaire comprenant plusieurs volets (annexe 1). Ce règlement constitue donc un outil pour inciter ou convaincre ces propriétaires à fournir à leurs locataires les moyens de contribuer à l'amélioration du taux de récupération des matières recyclables sur le territoire de la MRC.

Info. : Mohamed Aliouane Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703 poste 237 maliouane@pierredesaurel.com

Source : Josée-Ann Bergeron Coordonnatrice aux communications MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703 poste 227 jabergeron@pierredesaurel.com

Nouvelle réglementation dans la gestion des matières résiduelles

Sorel-Tracy, le 2 octobre 2014 – Les élus de la MRC de Pierre-De Saurel ont procédé à l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la gestion des matières résiduelles, lors de la dernière séance publique, le 10 septembre dernier.

Ce règlement, qui est effectif dès maintenant, sera un outil qui permettra à la MRC d'atteindre ses objectifs en développement durable de manière générale, et plus particulièrement dans la gestion des matières résiduelles. Il s'agit, ultimement, d'un outil de responsabilisation envers les citoyens qui ne se conforment pas aux bons principes de la gestion des matières résiduelles.

En moyenne, ce sont 19 000 tonnes de matières qui sont enfouies chaque année pour le territoire de la MRC. Pour chaque tonne enfouie, la MRC doit payer une redevance gouvernementale de 21.30 \$. C'est donc une taxe supplémentaire de près de 400 000 \$ que la MRC défraie chaque année pour enfouir ces matières, et ce, sans compter les coûts reliés à la collecte, au transport et à l'élimination, qui s'élèvent à plus de 2 M\$.

Présentement, sur le territoire de la MRC, il y a plus de 130 immeubles à logements, représentant quelques 1700 unités d'occupation, où les occupants ne recyclent pas ou recyclent peu, en raison de l'absence ou de l'insuffisance de contenants (bacs ou conteneurs) mis à leur disposition. Cette responsabilité revient aux propriétaires d'immeubles qui doivent équiper leurs propriétés de contenants adéquats et en quantité suffisante. Ces immeubles représentent donc un potentiel de ± 400 tonnes de matières recyclables qui pourraient être récupérées au lieu d'être tout simplement enfouies. Cette situation fait en sorte que la MRC doit payer une redevance à l'élimination, et est privée de la compensation de la collecte sélective.

En effet, un facteur de performance est associé au recyclage : plus une MRC recycle, plus elle reçoit des redevances financières. D'où l'avantage du tri à la source des matières résiduelles par les citoyens. Sur le territoire, il y a **seulement 60 % des matières recyclables qui sont dirigées dans le bac bleu**. Il y a encore beaucoup à faire et la MRC espère donc améliorer ce pourcentage grâce à l'application de la réglementation.

Il est important de mentionner que la MRC a tenté une approche avec les propriétaires de multilogements en début d'année, mais qu'il y a peu de collaboration. Pour cette raison, la MRC a décidé de se donner les moyens d'agir afin de permettre à tous les citoyens du territoire de participer au tri des matières. De plus, la MRC offre déjà des mesures pour favoriser le recyclage, comme la non-limitation du nombre de bacs bleus, et la possibilité de mettre des sacs transparents contenant des matières recyclables à côté du bac bleu en bordure de rue, le jour de la collecte.

Organismes



Comité des loisirs de Yamaska

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

Les jeunes, âgés de 0 à 12 ans seront, encore cette année, choyés entre **13h et 17h**. Le Père-Noël sera avec nous, **le dimanche 7 décembre** à la **salle Léo-Thérout**, pour remettre des cadeaux aux enfants, **préalablement inscrits et présents**.



De plus, il y aura **spectacle et animation**. La talentueuse maquilleuse, **madame Myriam Cournoyer**, sera, une fois de plus, à la disposition des jeunes à partir de 13h.

Pour participer, vous devez compléter la **fiche d'inscription** ci-jointe et la retourner avant le **17 novembre 2014**, soit au Marché Richelieu ou à la mairie située au 100, rue Guilbault ou par télécopieur au 450 789-2970.

Politique familiale...de retour pour 2014

Dans le cadre de sa nouvelle politique familiale pour l'année 2014, la Municipalité soulignera lors de la remise de cadeaux de la fête de Noël le dimanche 7 décembre, la fête des nouveau-nés. À cette occasion, tous les nouveau-nés depuis le **1^{er} décembre 2013** domiciliés dans la Municipalité, recevront un cadeau spécial de belle valeur pour souligner leur appartenance à notre communauté.

Pour recevoir ce cadeau, il faut absolument s'inscrire à la Mairie en donnant le nom de l'enfant, sa date de naissance et son certificat de naissance ainsi qu'une preuve du domicile, et ce, **avant le 17 novembre 2014**. De plus, l'enfant et les parents devront être présents lors de la cérémonie.

Maison des Jeunes

Nous vous avisons que la maison des Jeunes est disponible tous les **jeudis** de 18h à 21h30, les **vendredis** de 18h à 22h et les **samedis** de 13h à 17h et de 18h à 22h. Rémi vous y attend...

Soirée-cinéma

N'oubliez pas, **le jeudi 13 novembre** à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin, c'est votre soirée-cinéma!

Léo-Paul Desmarais, pour le Comité des loisirs



Fiche d'inscription
(À retourner **avant le 17 novembre 2014**)

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____ Masculin ☐ Féminin ☐

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____ Masculin ☐ Féminin ☐

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____ Masculin ☐ Féminin ☐

Adresse : _____

Téléphone : _____

Par la présente, je _____

parent de _____

confirme que mon enfant sera présent le dimanche **7 décembre 2014**, à la salle Léo-Thérout, entre 13h et 17h, pour rencontrer le Père Noël.

Nom du parent (ou du tuteur)
(en lettre moulée)

Signature du parent (ou du tuteur)

Organismes

Info Biblio

Voici la liste des nouveautés de octobre 2014

ROMAN ADULTE:

LA LIGNE BLEUE, DE INGRID BÉTANCOURT;

LES ORPHELINS IRLANDAIS, DE MICHELINE DALPÉ;

CHRONIQUES D'UNE P'TITE VILLE, T.1-2, DE MARIO HADE;

LES ANNÉES DE PLOMB T.3, DE JEAN-PIERRE CHARLAND;

LE SCANDALE DES EAUX FOLLES, DE MARIE-BERNADETTE DUPUY

ISA, T.1-2, DE SERGINE DESJARDINS

LA CLÉ DE SALOMON, DE JOSE RODRIGUES

LE RETOUR DE L'OISEAU DE TONNERRE, ANNE ROBILLARD

BIG BROTHER, DE LIONEL SHRIVER

MR. GWYN, D'ALESSANDRO BARICCO

CHRONIQUE D'UN CANCER ORDINAIRE :
DOMINIQUE DEMERS

BIOGRAPHIE:

BRIAN MULRONEY, DE GUY GENDRON

HISTOIRE:

CONFESSIONS POST-RÉFÉRENDAIRES, DE CHANTAL HÉBERT

LE TEMPS DES DÉCISIONS, DE HILLARY RODHAM CLINTON

PSYCHOLOGIE:

LE PIÈGE DU BONHEUR, DE RUSS HARRIS

DOCUMENTAIRE:

LE GUIDE DE L'AUTO 2015, DE DENIS DUQUET

ALBUM ENFANT:

LES MISTIGRIS, DE NATHALIE DARGENT

PAT LE CHAT, J'ADORE ALLER À L'ÉCOLE, DE ERIC LITWIN

LE TEMPS AU FIL DES JOURS, MARTAH RUSTAD

LES AVENTURIERS DE LA PLUME MAGIQUE, DE FLORENCE GUIRAUD.

Bonne lecture Louise Dupré, bénévole



**Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont
les mardis de 14h00 à 16h00
et 19h00 à 20h00**

Nous avons aussi un cartable de compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

Un service de santé offert chez-nous tous les mardis après-midi!

Nous avons la chance d'avoir, sur notre territoire, deux docteurs en chiropratique. En effet, les deux propriétaires du Centre chiropratique Sorel-Tracy, Mme Josianne Verville, native de Yamaska, et son conjoint M. Guy Beaumier se sont installés à Yamaska depuis quelques années tout en exerçant leur profession à leur centre de Sorel-Tracy depuis 10 ans.

Désirant répondre à des besoins de notre population, Mme Josianne Verville pratique aussi à sa résidence de Yamaska les mardis après-midi. Voici les conditions qu'elle peut traiter par des soins chiropratiques:

- Douleurs au cou et au dos;
- Douleurs sciatiques;
- Douleurs aux épaules;
- Maux de tête;
- Engourdissements;
- Problèmes de genoux;
- Tunnel carpien.

Et pour les enfants:

- Otites;
- Torticolis congénital;
- Plagiocéphalie.

Alors, n'hésitez pas à la contacter, au Centre Chiropratique Sorel-Tracy, au **450 742-6888**

NOS CITOYENS À L'HONNEUR

La saga des marins turcs laissés pour compte sur leur navire au port de Sorel-Tracy durant l'été dernier a fait ressortir des élans de générosité à leur égard de la part de plusieurs citoyens de la région.

Beaucoup de gens se sont mobilisés afin de leur permettre de pouvoir retourner dans leur pays auprès de leur famille. Parmi ces généreuses personnes, il y a un de nos citoyens. En effet, M. Jasmin Bibeau, propriétaire de la compagnie Autobus Bibeau de Yamaska, a permis le transport, de façon gratuite, des marins turcs vers l'aéroport. Ce geste d'humanité en est un parmi tant d'autres qui a fait la renommée de Jasmin à travers les ans.

Bravo Jasmin pour cette démonstration de charité!

Diane De Tonnancourt pour le comité du journal



**Centre
chiropratique**
Sorel-Tracy

Dre Josianne Verville,
chiropraticienne D.C.
F.I.C.P.A (certificat en pédiatrie)

Dr Guy Beaumier,
chiropraticien, B.Sc., D.C.

211, rue Robillard, Sorel-Tracy, Qc, J3P 8C7 • Tél. : (450) 742-6888 • 1866 206-9521
www.chirosoreltracy.ca

Organismes

Âge d'or



La pétanque et le baseball poche sont des activités qui vous attendent à la salle communautaire au 137, rue Principale de 10h à 11h30. Bingo et cartes à compter de 13h30.

Nous aimerions remercier tous les nouveaux membres qui participent déjà à nos activités. Bienvenus à tous!

Également, vous êtes invités à notre prochaine soirée dansante qui se tiendra à la salle Léo-Théroux, vendredi le 21 novembre à 19h30 avec l'orchestre d'Yvon Daunais.

Un buffet sera servi en fin de soirée.

Au plaisir de vous rencontrer!!!

Nicole Benoit, présidente



60^e anniversaire de mariage!

Le 30 octobre 1954, à Pierreville, se sont mariés M. Edgar Mondou natif de Yamaska et Mme Berthe-Mance Lépine native de Pierreville. Ils ont eu 7 enfants, 9 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.



Pendant longtemps ils ont possédé un chalet au Nordet, là où ils aimaient bien retrouver leur famille. Edgar est le fils de M. Raoul Mondou propriétaire du dépanneur Mondou sur la rue Centrale. Le frère de M. Edgar Mondou, Georges-Émile a pris la relève par la suite.

Ils ont quitté Yamaska en août 2008 pour la résidence du Marquis de Tracy II que mon beau-père appelle sa «garderie».

Félicitations, nous vous souhaitons encore de belles années de bonheur!

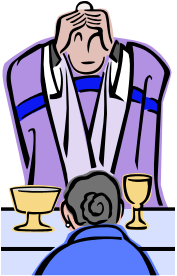
La famille Mondou

Texte écrit par Sylvie Descheneaux (belle-fille)

Démission de Mme Zakaïb

La décision de la députée de Richelieu, Élane Zakaïb, de quitter la vie politique n'entraîne pas la fermeture du bureau de circonscription. Le bureau qui relève désormais du whip de l'opposition officielle demeure en effet ouvert. Par l'entremise du whip, l'équipe peut donc continuer à faire cheminer vos dossiers et à vous servir d'intermédiaires auprès du gouvernement afin de défendre les intérêts de la région.

Célébration de la première communion



Dimanche 30 novembre à l'église de Yamaska, près de quarante jeunes, venant des trois communautés chrétiennes : Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Yamaska, formant la Paroisse Saint-Michel et de jeunes provenant de paroisses avoisinantes célébreront leur première communion.

Pour cette occasion, **la messe du dimanche aura lieu à 10h00** au lieu de 9h30. Je profite de l'occasion pour remercier Mmes Lise Daigneault, Lyne Desrosiers, Véronique Salvas et M Jacques Crépeau qui donnent de leur temps et de leurs talents pour accompagner les jeunes dans leur préparation à leur première

communion.

Opération dîme et reçus d'impôt 2014-2015

L'opération dîme 2014-2015 se déroule bien ; le conseil de la fabrique de la Paroisse Saint-Michel remercie toutes les personnes qui ont déjà répondu à la sollicitation ; c'est toujours le temps de répondre à l'opération dîme 2014-2015.

Les personnes désireuses de recevoir un reçu d'impôt pour leur don sont invitées à le signaler dans le feuillet de retour ; une case est prévue pour cela. Merci!

Messes de fin de semaine à la sacristie.

Elles commenceront à la fin de semaine du 9 novembre prochain. Les gens sont invités à passer par l'église pour se rendre à la sacristie, ceci pour éviter de monter trop d'escaliers. Merci de votre compréhension!

Église de Saint-Gérard-Majella.

A titre d'information, on doit vous dire que la Régie du bâtiment du Québec a ordonné « la pose d'un périmètre de sécurité autour du perron de l'église afin de sécuriser les lieux et ne plus utiliser le bâtiment avec plus de 60 personnes à l'intérieur car il ne reste juste qu'une issue. » Même si cela ne concerne pas directement Yamaska, cette situation affecte la Paroisse Saint-Michel, dont Yamaska fait partie. Le conseil de la fabrique de la Paroisse Saint-Michel analysera la situation et prendra les décisions nécessaires. Toute décision majeure devra être approuvée par l'évêque de Nicolet.



Lionel Emard, prêtre-curé

Hommage aux aînés

M. Edouard-Léon Nadeau fêtera son 93^{ième} anniversaire de naissance le 6 novembre prochain. Natif de St-Gérard-Majella, il exploite la ferme familiale du rang St-Antoine jusqu'à sa retraite. À ce moment-là, il se construit une maison au centre du village où il emménage avec son épouse, Mme Aline Clair, originaire de St-Germain-de-Grantham.

Durant les années qui suivront, il sera le sacristain et l'homme à tout faire pour la fabrique de la paroisse. Suite au décès de son épouse en 2010, il demeurera encore un certain temps seul dans sa maison avant de décider de venir s'installer à la Résidence Forel où il passe des heures paisibles. Il est, selon la direction de la résidence Forel, une personne charmante, agréable à vivre et de bonne compagnie.

La direction et les employés de la résidence Forel se joignent à nous pour vous souhaiter, M. Nadeau, un bel anniversaire et une bonne santé!

Diane De Tonnancourt

Conseillère municipale d'Yamaska

Hommage aux aînés

Bon anniversaire aussi à

**Mme Marie-Jeanne St-Germain
14 novembre 1916 (97 ans)**

Disposition des bacs en bordure de rues



Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo).



L'hiver approche à grands pas; afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement. Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

À noter que depuis le 29 octobre, les matières résiduelles seront amassées à toutes les deux semaines, soit en même temps que les matières recyclables.

T: 1-800-781-8111 p. 228 F: 450-836-6500
www.ebi-environnement.com



ÉLECTIONS SCOLAIRES

Félicitations à *M. Gaston Honnill Boisvert* réélu dans une nouvelle circonscription électorale s'appelant le bassin de la Yamaska! Ce nouveau territoire compte un peu plus de 4300 électeurs et comprend les municipalités de Saint-David, Saint-Aimé, Massueville, Saint-Gérard-Majella et Yamaska.

Nonobstant la réélection de notre commissaire, nous **DEVONS** aller voter à **l'école Intégrée de Yamaska (Pavillon Notre-Dame)**, dimanche le 2 novembre entre 10h et 20h pour choisir le président soit M. Denis Rajotte ou M. Éric Pettersen.

Pourquoi voter?

- Voter aux élections scolaires c'est s'impliquer dans le choix des représentants scolaires qui agiront au nom des citoyennes et des citoyens de leur communauté en tenant compte de leurs besoins et de leur réalité;
- Voter aux élections scolaires s'avère un moyen facile et accessible pour s'exprimer sur la façon qu'on souhaite voir évoluer le système public d'éducation.

Pour imprégner l'école d'une culture démocratique, **votre vote est indispensable!**

Comité d'accueil

Pour la huitième année consécutive, nous avons procédé à la distribution des paniers d'accueil aux nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer chez-nous. Et nous avons la chance de compter sur nos entreprises et nos commerces locaux pour nous appuyer dans cette démarche. Voici la liste de ces généreux donateurs pour l'édition 2014:

- **Municipalité de Yamaska**
- **Afeas Yamaska**
- **Au Jardin de Laura**
- **Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu**
- **Clinique d'Orthothérapie Amélie Roy**
- **Huguette Aussant et Monique Villiard (Produits Avon)**
- **Les Jardins du Paysan**
- **Louis Plamondon, député fédéral**
- **Marché Richelieu Blanchette et Vincent**
- **M.J. Coiffure Enr.**
- **M Sélection Station-service Pétro-T**
- **Quincaillerie Yamaska**
- **Restaurant le Maska**

Merci à tous, généreux commanditaires, votre geste est très apprécié des nouveaux propriétaires!

*Diane De Tonnancourt et Danielle Proulx,
Conseillères municipales responsables du
comité d'accueil d'Yamaska*

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30
Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)
Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827

